

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 1

Artikel: Au gui l'an neuf!
Autor: Senarclens, Jean de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au gui l'an neuf !

C'est, à en croire certains étymologistes, le cri des enfants, qui, la veille du jour de l'an, s'en allaient quêter leurs étrennes. Ces étrennes, que l'on appelle encore, dans plusieurs provinces françaises, des « aguignettes »

Au gui l'an neuf ! Voici l'an nouveau !

Cette charmante coutume n'évoque-t-elle pas la grâce des rondes enfantines, la joie de tous ces yeux qui brillent devant les cadeaux, l'oubli, pour un jour, des soucis et des chagrins ?

Suivons, voulez-vous, cette procession qui célèbre le renouveau, avec l'espoir de récolter, nous aussi, quelques « aguignettes ».

Mais oui, pourquoi pas ?

Pourquoi ne pas faire comme ces enfants : exposer au grand jour nos soucis et nos vœux ?

Les soucis ne nous ont en effet pas manqué en 1949 : difficiles négociations franco-suisse, régression générale des affaires, début même de crise économique pour certains de nos membres, soucis de trésorerie... Nous nous sommes employés de tout cœur à surmonter nos propres difficultés et surtout à aider nos membres à résoudre les leurs.

Voici plus de trente ans que nous travaillons au rapprochement franco-suisse, que nous nous employons à faciliter à nos membres leurs affaires d'importation et d'exportation, et nous croyons pouvoir être fiers des résultats obtenus. En voici quelques-uns : préparation d'un terrain d'entente après la guerre douanière de 1928 ; interventions couronnées de succès au cours des difficiles négociations de 1935 ; rétablissement d'un courant d'affaires normal pendant la deuxième guerre mondiale, entre la Suisse et la zone occupée, par l'acheminement de la correspondance commerciale ; efforts incessants en vue de la suppression du contingentement, d'une simplification des formalités imposées au commerce extérieur, d'une plus juste compréhension des besoins et des possibilités des exportateurs et des importateurs.

La sanction de ces efforts et des services pratiques que nous rendons quotidiennement à nos membres, nous la retrouvons dans l'accroissement de leur effectif : 500 en 1920, 1.000 en 1930, 2.000 en 1940, 7.000 en 1949... Serait-il présomptueux d'en demander 10.000 en 1950 ?

C'est là notre vœu, l'« aguignette » que nous demandons à tous nos membres.

Peut-être certains d'entre eux ont-ils assisté, dans tel village de France ou de Suisse, à la récolte des étrennes. Les enfants vont de ferme en ferme avec de grands paniers et récoltent ici un œuf, là une galette. Peu à peu les paniers se remplissent, et ces dons qui, isolément, sont insignifiants, finissent, en s'accumulant, par constituer un véritable monceau de richesses.

Voilà pourquoi nous envisageons l'avenir avec confiance : il suffit que chacun de nos membres nous apporte une seule nouvelle adhésion pour que notre objectif soit largement dépassé.

C'est en pensant à cette action que voudront bien entreprendre nos amis que nous avons fait imprimer le prospectus reproduit en fac-similé au haut de cette page. Qu'ils nous en demandent pour les répandre autour d'eux afin de faire toujours mieux connaître la Chambre de commerce suisse en France. Que le représentant de cette grande maison parle de notre Compagnie à ses clients, que ce chef d'entreprise laisse en vue dans son salon d'attente les « Revue économique franco-suisse » qu'il était sur le point de jeter. Un nouveau membre, c'est tellement vite trouvé.

Nous vous suggérerons enfin quelques arguments qui vous aideront à vaincre les hésitations des plus entêtés : le contingentement disparaît peu à peu, les marchés extérieurs reprennent leur importance, le nombre des importateurs et des exportateurs suit une courbe ascendante... Notre appel doit donc être entendu et merci de tout cœur de ce que vous ferez pour nous aider.

VOS AFFAIRES EN SUISSE impliquent :

- 1 DES CLIENTS →
- 2 DES FOURNISSEURS
- 3 DES REPRÉSENTANTS
- 4 DES REPRÉSENTATIONS
- 5 DES LICENCES →
- 6 DES TRANSFERTS
- 7 DES DOSSIERS →
- 8 DES RENSEIGNEMENTS
- 9 DES LITIGES →
- 10 DES CONTACTS →

faites donc appel à la

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE
qui est équipée pour vous rendre **DES SERVICES**

Vous indiquer ceux que vos produits intéressent.
Vous indiquer ceux dont les produits vous intéressent.
Découvrir des gens qualifiés pour votre prospection.
Vous mettre en contact avec des entreprises suisses dont vous pourriez, avec profit, assurer la représentation en France.

Introduire et suivre de bout en bout vos demandes de licences export ou import.

Vous renseigner exactement sur les voies à suivre auprès de l'Office français des changes et de l'Office suisse de compensation.

Examiner et présenter vos dossiers de brevets, licences.

Répondre à toutes vos questions touchant droits de douane, transports, impôts, etc...

Intervenir auprès de vos débiteurs en retard pour recouvrer rapidement vos créances.

Assurer le contact direct qui vous manque peut-être avec la Suisse et vous éviter ainsi des frais de déplacement et des pertes de temps.

La Chambre de commerce suisse en France vous adressera, d'autre part, gratuitement, chaque mois, la

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe spécialisé dans les problèmes commerciaux et financiers qui se posent entre les deux nations.

Vous serez ainsi au courant de l'évolution des échanges franco-suisse.

Même si vous n'avez pas de services directs à lui demander, adressez à la Chambre de commerce suisse en France : ses interventions auprès des administrations françaises, des autorités fédérales et des organismes économiques officiels ou officieux ont d'autant plus de poids qu'elle représente davantage d'intérêts privés.

PRÉSENTATION N° 1 - 1949

Notre ces adresses :
 PARIS : Tel. CPE 15-80
 16, avenue de l'Opéra
 ZÜRICH : Tel. 27-44-55
 16, Bahnhofstrasse
 LYON : Tel. Lalande 35-23
 44, rue Molière
 MARSEILLE : Tel. Dragon 72-06
 7, rue d'Arcole
 BORDEAUX : Tel. 869-47
 18, cours Xavier-Arnoz
 NÎME : Tel. 516-03
 23, rue de Tournai
 BESANÇON : Tél. 22-67
 30, avenue Carnot

Le Directeur général :

Jean de Marchais